



Résolution du Comité de région du syndicat des services publics - SSP sur la fusion CEH – CIA

Pour le maintien des prestations de retraite

1. Considérant

- Que le projet de fusion de caisse de pension a été imposé dans le cadre d'économies P1 et P2 décidées par le Conseil d'Etat,
- Que la pétition signée par plus de 15.000 membres de la fonction publique demande le maintien des prestations de retraite,
- Que la résolution de l'assemblée du personnel affilié à la CEH s'oppose à tout projet remettant en cause les prestations de retraite,
- Que le Conseil d'Etat est revenu sur sa décision de « garantir le maintien du niveau des prestations actuellement offert... »,
- Que le « groupe de fusion des caisses publiques » a trouvé un accord qui préserve les prestations de retraite (Plan commun CEH-CIA).

2. Constatant

Que le Conseil d'Etat ou ses représentants, dans le cadre du « groupe de fusion », proposent notamment de :

- Augmenter les cotisations à 40 ans ce qui induit une baisse de prestations de retraite (actuellement 37 ans et demi),
- Augmenter l'âge pivot pour la retraite à 62 ans ce qui induit une baisse de prestations de retraite (actuellement à 60 ans),
- Calculer les prestations de retraite sur une moyenne ce qui induit une baisse de prestations de retraite (actuellement le calcul se fait sur le dernier salaire),
- répartir la cotisation 50% - 50% et non 1/3 - 2/3 si la cotisation augmentait au delà de 24%,
- Supprimer l'indexation automatique des retraites (actuellement les actifs et les retraités sont indexés de la même manière).

3. Nous demandons :

- Que le Conseil d'Etat abandonne toute mesure qui amène à une baisse de prestations en appliquant le « Plan commun CEH-CIA »,
- Le maintien de la cotisation à 37 ans et demi,
- Le maintien de l'âge pivot à 60 ans,
- Le maintien du calcul des prestations sur le dernier salaire,
- Le maintien de la répartition de la cotisation 2/3 employeur / 1/3 employés pour l'ensemble des cotisations,
- l'indexation automatique des rentes.

Genève, le 24 août 2009